

VIAC Compte Plus Suisse

Avec le Compte Plus «Suisse» 95% des avoirs de prévoyance sont détenus sur le compte au taux d'intérêt préférentiel de 0.20% par an. Les 5 % restants sont investis dans des actions largement diversifiées. La proportion d'actions suisses est d'au moins 75%. La mise en œuvre passive et avantageuse est réalisée avec des placements indiciels du UBS. Il n'y a pas de frais de dépôt, de courtage, d'administration ou de produit.

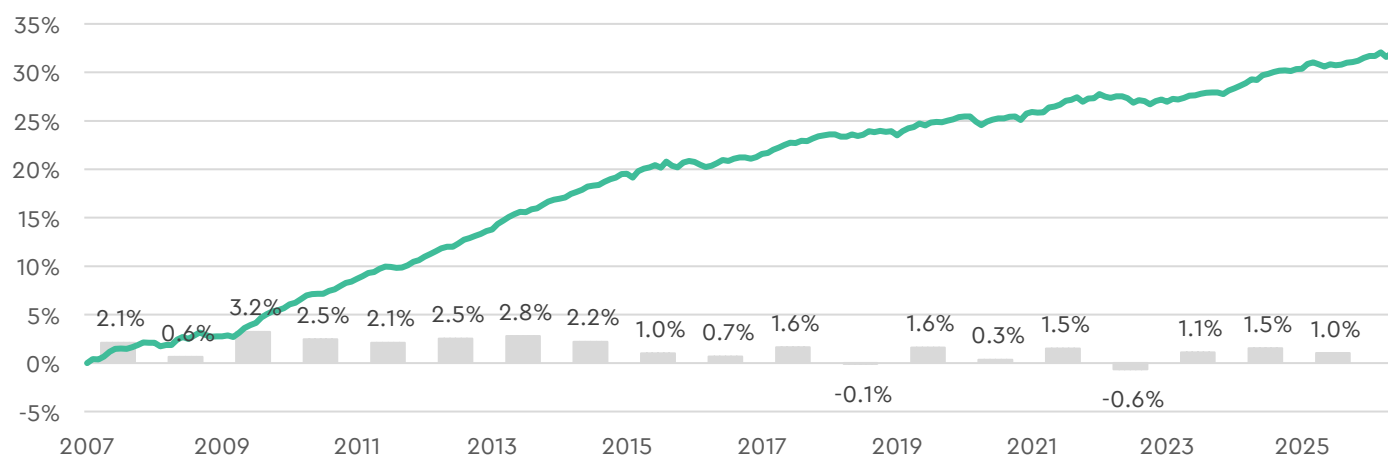
Détails de la stratégie

Mode de placement	passif
Placements indiciels	UBS
Valeurs nominales	Cash

Contact

E-Mail	info@viac.ch
Téléphone	0800 80 40 40
Web	www.viac.ch

Performance (indexée, en CHF, après frais)



A partir de novembre 2017, cette performance est basée sur les cours effectifs des produits, moins les coûts de la stratégie. Pour les valeurs historiques jusqu'en octobre 2017, des données de cours comparables sont utilisées.

Rendement en CHF

Année en cours	0.2%
3 ans, annualisé	1.1%
5 ans, annualisé	0.9%
10 ans, annualisé	0.9%

Risque & Volatilité

Classe de risque	1 de 7
3 ans, annualisé	0.5%
10 ans, annualisé	0.6%
Principale perte annue	-0.6%

Key Facts

Frais totales	0.00%
Intérêt (sans frais)	0.20%
Nombre de placements	1'479
Trading	hebdomadaire

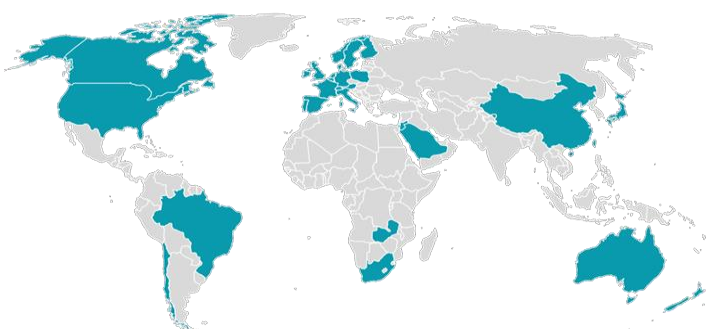
Types de placement

Liquidités CHF	95%
Obligations	0%
Actions	5%
Immobilier	0%
Matières premières	0%
Placements altern.	0%

Principales positions actions

Suisse		Solde	
Roche	0.6%	Nvidia	0.07%
Novartis	0.6%	Apple	0.07%
Nestle	0.6%	Microsoft	0.05%
Richemont	0.3%	Amazon	0.03%
UBS	0.3%	Alphabet A	0.03%

Allocation géographique



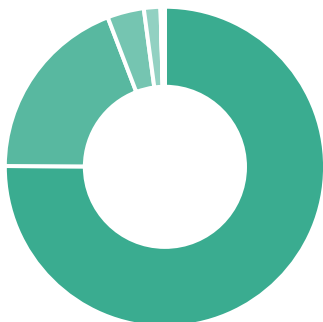
Répartition de l'avoir de prévoyance

Régions		Devises	
Suisse	98.8%	CHF	98.8%
Amérique Nord	1.0%	USD	0.9%
Europe	0.2%	EUR	0.1%
Asie	0.1%	JPY	0.1%
Amérique latine	0.0%	GBP	0.0%
Océanie	0.0%	CAD	0.0%
Afrique	0.0%	Reste	0.0%

Répartition de la part en actions

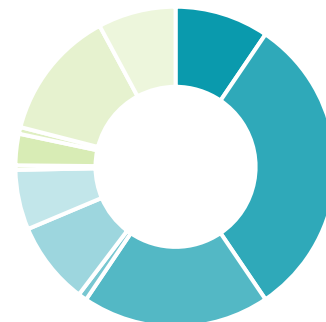
Régions

- Suisse: 75.1%
- Amérique Nord: 19.1%
- Europe: 3.7%
- Asie: 1.7%
- Amérique lat.: 0.0%
- Océanie: 0.4%
- Afrique: 0.0%



Secteurs

- Industrie: 9.5%
- Santé: 31.0%
- Finance: 18.9%
- Énergie: 0.9%
- IT: 8.3%
- Matériels: 6.0%
- Immobilier: 0.5%
- Télécommunications: 3.2%
- Serv. aux collectivités: 0.7%
- Consommation défensive: 13.1%
- Consommation cyclique: 7.9%



Titres

Types de placement	Index	Nom	ISIN	Allocation
Liquidités CHF (Taux d'intérêt 0.20%)				95.00%
Actions	SMI	UBS SMI	CH0033782431	3.75%
Actions	MSCI World ex CH	UBS World ex CH - PF Plus	CH0429081620	1.25%

Classes de risque

Les placements en titres sont toujours liés à des risques de fluctuation dont la moyenne se calcule sur le long terme, soit plus de 15 ans. Les marges de fluctuation correspondantes sont indiquées ci-dessous, en % par an. Les classes de risque sont les suivantes:

Classes de risque	Marge de fluctuation en % p.a.	Dans 95% des cas, le rendement annuel se situe...
1	0.0% à 2.5%	entre: -5.0% et +5.0%
2	2.5% à 5.0%	entre: -10.0% et +10.0%
3	5.0% à 7.5%	entre: -15.0% et +15.0%
4	7.5% à 10.0%	entre: -20.0% et +20.0%
5	10.0% à 12.5%	entre: -25.0% et +25.0%
6	12.5% à 15.0%	entre: -30.0% et +30.0%
7	15.0% ou plus	des fluctuations plus grandes sont possibles

Disclaimer:

L'évolution historique des titres ne constitue en aucun cas une garantie de performance pour l'avenir. La fiche d'information contient des informations générales et ne reflète pas le portefeuille individuel. La performance est calculée sur la base des prix de fin de mois. De plus, la performance est basée sur un investissement ponctuel au début. Il peut y avoir de grandes différences entre les variations effectives et les valeurs historiques. Le plan de placement couvre des marchés prédéfinis. Ces marchés sont représentés par des titres (Exchange Traded Funds ou fonds d'investissement ouverts). La Fondation investit l'avoire de prévoyance du déposant à son gré et à ses risques, selon le plan de placement qu'il définit lui-même. La Fondation ouvre un compte et un dépôt personnel pour gérer les avoirs de prévoyance. Le compte et le dépôt sont indissociables. Les titres sont fractionnables. Les titres indiqués peuvent être échangés en tout temps pour des raisons objectives dans le cadre du plan de placement. Les liquidités peuvent être augmentées en tout temps pour des motifs prévus par le règlement. Les liquidités sont aussi augmentées si la somme agrégée des titres détenus à travers les plans de placement déclarés par le déposant dépasse les limites fixées par l'OPP2 et le règlement de placement de la Fondation. Dans ce cas, la part des titres de chaque plan de placement est réduite proportionnellement de manière à ce que les directives de placement de l'OPP2 et le règlement de placement de la Fondation soient respectés en tout temps. Le trading a lieu sur une base hebdomadaire. Les intérêts du compte sont calculés selon la méthode exact/exact et décomptés par mensualités. Le plan de placement peut être modifié en tout temps par le Conseil de fondation.